INFORMATIONS AUX ASSISTANTES MATERNELLES ET AUX PARENTS

Permanences administratives :

- Accompagnement à la recherche d'un mode d'accueil collectif ou individuel
- Soutien aux démarches administratives et contractuelles liées à l'accueil individuel
- Echanges autour de la relation parent-employeur / salarié
- Informations sur le métier d'assistante maternelle et les autres métiers de la petite enfance

Le Relais Petite Enfance vous reçoit :

- **Sans rendez-vous** : le mardi à Pouilly de 13h à 18h ou le jeudi à Bligny de 13h à 16h
- **Sur rendez-vous :** du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture du Relais et selon les disponibilités du RPE

CONTACT

Céline RIGAL, Animatrice-responsable

Justine ZEILER, Assistante

03 80 64 01 02 / 07 84 60 28 83

relais@ccpouillybligny.fr

INFOS UTILES : LE TEMPS DE TRAVAIL :

Concernant le **décompte du temps de travail**, le travail débute à l'heure prévue dans le contrat de travail, ou par les heures transmises dans le planning remis par le particulier employeur MAIS il commence à l'heure d'arrivée de l'enfant avec la personne habilitée à le déposer, si celle-ci est antérieure. De la même façon, le travail prend fin à l'heure prévue dans le contrat de travail, ou par le planning remis par le particulier employeur, OU à l'heure à laquelle l'enfant quitte le lieu d'accueil avec la personne habilitée à le récupérer, si celle-ci est postérieure**. (Art. 99 du socle AM CCN**). Concernant les heures travaillées au-delà des heures définies dans le contrat, on parle **d'heures complémentaires** jusqu'à 45heures/semaine. Ces heures sont en général rémunérées au taux horaire défini dans le contrat mais elles peuvent aussi être majorées. Si ces heures complémentaires représentent plus d'1/3 du nombre d'heures/semaine prévues au contrat pendant 16 semaines consécutives, employeur et salarié devront se rencontrer afin d'échanger sur une nouvelle organisation du travail. (**Art. 96-4 socle AM CCN**). A partir de 46 h/semaine, on parlera **d'heures majorées**. Pour ces heures, la majoration est obligatoire et d'un minimum de 10%

RELAIS PETITE ENFANCE

Programme des Animations septembre à décembre 2025

Quelques photos du trimestre précédent

MODALITES D'INSCRIPTION AUX ANIMATIONS

Ouverts à toutes les assistantes maternelles et gardes à domicile du territoire.
Horaires : de 9h à 11h selon le programme ci-joint

Lundi et jeudi : Maison de services - 4 allée des Cordiers
21360 BLIGNY-SUR-OUCHE
Mardi et vendredi : Maison des enfants - rue Ponsard
21320 POUILLY-EN-AUXOIS

Afin de favoriser le bien-être de tous et l'organisation, les animations ont lieu <u>sur inscription.</u> Selon les animations (temps collectifs, évènements festifs, conférences...), l'inscription peut être faite à l'année sur un jour fixe ou ponctuellement, par téléphone, par mail ou en passant au Relais

IPNS – E PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CALENDRIER DES ANIMATIONS

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

DECEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

LEGENDE

	Pas d'animation		Vacances scolaires/ Jours fériés
	Temps collectifs -Bligny		Temps collectifs -Pouilly
	Ateliers/Evènements sur inscription		

AUTRES EVENEMENTS

- **Réunion de rentrée**- jeudi 18 septembre-19h30- Maison des enfants-Pouilly-en-Auxois
- **Atelier sensoriel autour du chocolat** dans le cadre de la semaine du goût- jeudi 16 octobre- 10h-10h30- Chocolaterie Purokao- Bligny-sur-Ouche
- **Atelier sonore-** mardi 4 novembre- 9h30-10h30- salle des fêtes-Sainte-Sabine
- **Spectacle "Mes premiers pas » en partenariat avec le département de Côte d'Or- en novembre**- informations complémentaires transmises ultérieurement
- **Initiation à la sophrologie** dans le cadre de la semaine nationale des assistantes maternelles- jeudi 20 novembre – 19h30-21h- maison des Enfants-Pouilly-en-Auxois
- **Fête des familles-** salle EDA- Bligny-sur-Ouche- en décembre, date à confirmer ultérieurement horaires et contenu à élaborer ensemble
- **Fête de l'enfance**, samedi 13 décembre- spectacle « *Les frères Panini* » et ateliers enfants- à partir de 10h- Maison des Enfants-Pouilly-en-Auxois

Et aussi sur les temps collectifs…

- **Atelier « Conte »** à la bibliothèque de Bligny-sur-Ouche- 9h30-10h30, lundi 3 novembre et jeudi 4 décembre
- **Atelier psychomotricité**, mardi 9 décembre et vendredi 19 décembre --9h30-11h -Maison des enfants- Pouilly-en-Auxois; dates et lieux à confirmer ultérieurement pour les ateliers à Bligny-sur-Ouche,

Ce programme est proposé sous réserve de modifications

LA LUDOTHEQUE

Le RPE offre la possibilité à toutes les assistantes maternelles du territoire, qu'elles participent ou pas aux animations, d'emprunter des livres, jeux/jouets à raison de 5 articles maximum pour une durée d'1 mois.

Prêts et retours à privilégier le 1er lundi de chaque mois sur Bligny et le 1er mardi de chaque mois sur Pouilly entre 8h45 et 15h30, auprès de l'assistante du RPE.

Le catalogue est disponible en ligne sur le site ccpouillybligny.fr